

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES. Owen Jones à Josephine Barrett...

NAISSANCES. Mmes A. E. Mazurette, une fille; John Murphy, une fille; Chas Borden, une fille; Jules Anderson, une fille; Jos L. Diehart, une fille; Alfred Brunet, un garçon; Chas W. Gates, un garçon; Theo. Euper, une fille; Jacob Minville, une fille; John E. Adkins, une fille.

DECES. Vve Josephine W. Barrow, 62 ans, 1433 Prytanée; Vve Ellen Tait, 2128 Rousseau; Vve Rosa Siegenthaler, 74 ans, 1819 Promenade Carondelet; Jas Bradshaw, 44 ans, 1422 Josephine; Robt W. Drum, 37 ans, 2231 Constance; Kate Robinson, 48 ans, Hôpital de Charité; Carl L. Ziegler, 4 ans, No 2013 rue Iberville; Jos J. Healer, 39 ans, 714 Barthélemy; Mme François Brocard, 36 ans, 1221 Indépendance; Edward Burst, 29 ans, 827 Marengo; Aristide Marain, 64 ans, 1231 Clouet; Madeline Nunez, 8 mois, 3201 St-Thomas; Jos Dixon, 45 ans, 1923 Bourbon; Samuel Richardson, 29 ans, 2229 S Derbigny; Henry Jones, 45 ans, 1556 St-Claude; Alicia Augustin, 17 ans, 818 N. Galvez; Delphine Guidry, 57 ans, 822 Hospital; enfant de Mme W. Philomène Perillous, 36 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Demandes d'émancipation: Carmen Bagur, Alfred Waldhauser. Teston Bank & Trust Co., liquidateur de J. Vio Leclerc, procès exécutif de \$300. Henry Antoine vs H. C. Meyer, réclamation de \$920. Frederick Schellenberger vs Sewerage & Water Board, action en dommage de \$25,000. Nellie Moore, épouse de F. W. Crosby vs Moritz et Sarah Weiss, injonction et action en dommage de \$1,000. Successions ouvertes: Geo. J. Margot, Joseph Schneider Jr, Alvin Meddelstedt.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ADOLPH. Comparutions: Alex Holmes, violation de l'acte de 1906; Frank Genovese, Dave Ellis, Bas Calva, actes de violence. Thomas Wade, attaque et blessures.

Acquittés: Geo. H. Conrad, Walter Schaumburg, port d'arme cachée; T. C. Anderson, violation de l'acte de 1906. A faire abandonnée: Simon Kieffer, meurtre. Envoyé devant la cour criminelle: Phillip Aronni Jr, faux. Ventes inscrites au bureau d'affaires: Louis Miramon à Jules S. Dreyfous, terrain, Piété, Marais, Urquhart et Louisa, 618, 85.

Joe S. Toujouse à Ephraim Rosenberg, 1/2 terrain, Columbia, America, Rabbits et Peoples Avenue, 6125. Society of the Daughters of Charity of St Vincent de Paul à Hy L. Holbo, 4 terrains, Banks, Palmry, Lopez et Bendon, 63,000. Arthur Trombadori à Mike Hayes Jr, deux terrains, Tricou, Delery, Abondance et Agriculture, 609. Meme à veuve John Parker, trois terrains avenue St-Maurice, Tricou, Foy et Bolivar, 675. M. et Mme John J. Betterly à German-American Homestead, 2 terrains, Canal, Cortez, Scott, avenue Cleveland, 62500. L'acquéreur à Mme Geo. Hennis, Meme propriété, 62500. Conrad C. Collins à Excelsior, H. Ass'n, terrain, St-Philippe, Solredo, Lopez, Dumaine, 6000. L'acquéreur au vendeur, Meme propriété, 62500.

FAITS DIVERS.

Kieffer est acquitté.

Simon Kieffer, le jeune homme accusé d'avoir accidentellement tué Mlle Alma Barrere dans la matinée du 29 juillet, en la demeure du lathier Philippe Boe, à l'angle des rues Tonti et Marigny, a comparu hier matin devant la seconde cour criminelle de cité et a été acquitté sur la déposition de deux témoins.

Les débats ont été une pure formalité, l'enquête de la police ouverte immédiatement après le drame ayant établi que Mlle Barrere avait été victime d'un accident et qu'il n'y avait eu de la part de Kieffer aucune intention criminelle.

Le principal témoin a été le caporal de police Boyard, lequel a déclaré que les faits qui ont entraîné la mort de Mlle Barrere, il a déclaré que la jeune fille était sujette à de fréquents accès de somnambulisme et se relevait la nuit pour faire des promenades sous l'empire de son sommeil inconscient. C'est ce qui arriva dans la nuit du 29 juillet. Kieffer entendit ouvrir la porte et avoir affaire à un voleur et n'obtenant pas de réponse à ses interpellations, saisit un fusil et fit feu.

La jeune fille grièvement atteinte à l'abdomen succomba quelques minutes plus tard.

M. Philippe Boe, second témoin à décharge, a entièrement corroboré la déposition du caporal Boyard. Ces deux dépositions ayant paru suffisantes, l'attorney du district, Upton a annoncé qu'il abandonnait la poursuite, et le juge Aucouin a en conséquence prononcé l'acquiescement du prévenu lequel a été immédiatement libéré.

Important procès en dommages.

On se rappelle l'accident survenu récemment à une fillette la petite Schellenberger, qui en jouant dans la rue à la tombée de la nuit était tombée dans un conduit d'égout, dont la grille avait été laissée ouverte par inadvertance et s'était noyée avant l'arrivée des secours.

Hier, les époux Schellenberger, père et mère de la victime, ont intenté devant la cour civile de District un procès en dommages à la commission des Egoûts et des Eaux. Les demandeurs réclament une indemnité de 25,000 dollars pour la perte de leur enfant, en alléguant que l'accident a été causé par la négligence des employés de la Commission.

MALARIA.

Le récit d'une cure remarquable. (Mme) Mabel Smith, Dallas, écrit: "Je suis malade de malarie (fièvre et frissons). Depuis plusieurs mois j'ai vécu dans la marais de la Louisiane. Je n'ai jamais eu un jour de santé en six mois. La malarie m'a tenue dans un état de faiblesse et de souffrance pendant six mois et les derniers sept semaines j'ai été renfermé au lit. Des amis, grâce à Pan-Ala, m'ont fait acheter ce remède à la santé."

PAN-ALA.

Ne confondez pas de quinidine. Dans toutes les pharmacies. \$1.00 la bouteille.

M. Anderson est acquitté.

M. Thomas C. Anderson, propriétaire d'un café rue Rempart, contre lequel une accusation de violation de la loi du dimanche avait été portée par le H. C. Lawrence, a été acquitté hier matin par le juge Aucouin, de la seconde cour criminelle de cité.

Lors des débats de l'affaire qui avaient eu lieu la semaine dernière l'avocat de M. Anderson avait déclaré que l'acte d'accusation ne prouvait pas que son client fut en réalité propriétaire du café incriminé.

Cette preuve n'ayant pas été faite sur le moment le juge avait annoncé qu'il renvoyait sa décision à la semaine suivante.

Hier matin, le sous-avocat de district Upton, a tenté de rouvrir les débats en déclarant qu'il avait en sa possession une copie de la licence du café No 110 rue Rempart, licence décernée au nom de M. Thomas Anderson, et prouve évidente qu'il en était le propriétaire.

En dépit de ce document le juge Aucouin a refusé de rouvrir l'affaire et a acquitté le prévenu.

Suicide d'un inconnu.

Un blanc, paraissant âgé d'une quarantaine d'années, s'est suicidé hier matin vers deux heures en traversant le fleuve à bord du ferry "Thomas Pickles".

Le désespéré s'était embarqué au quai de la rue du Canal et s'était rendu à l'avant du ferry sans que sa présence fut remarquée.

Au moment où le "Thomas Pickles" allait atteindre le débarcadère d'Alger il enjambe le bastingage, puis sortant rapidement un revolver de sa poche, appuya le canon de l'arme contre sa tempe droite et se fit sauter la cervelle. La détonation avait à peine retenti que le corps perdant son équilibre tombait à l'eau et disparaissait sous les yeux des hommes de l'équipage qui d'une certaine distance avaient assisté impuissants à cette scène. Une embarcation fut immédiatement mise à l'eau, mais toutes les recherches tentées pour retrouver le corps furent inutiles.

Le signalement suivant du désespéré a été donné à la police: Agé, de 38 à 40 ans; taille un peu au dessus de la moyenne. Il était vêtu d'un complet gris, en bon état, chemise blanche, cravate noire et chapeau de paille.

La question de la présidence du Bureau de santé d'Etat.

Le Dr. Harvey Dillon, président du Bureau de santé de l'Etat, est arrivé hier matin de Covington, et a eu une longue conférence avec les autres membres de cette organisation.

Les résultats de cette conférence ont été tenus secrets, mais dans les milieux bien informés on déclare que la démission de M. Dillon ne fait aucun doute et sera remise sous peu au gouverneur.

Dans ces mêmes milieux on déclare que la fonction de président du Bureau de santé sera offerte au Dr J. H. White, chirurgien de l'Hôpital de la Marine, qui s'est acquis une réputation très méritée d'hygiéniste et d'organisateur pendant la dernière épidémie de fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans.

On parle aussi de la nomination de ce poste important du Dr Dowling, un spécialiste des maladies de la gorge, demeurant actuellement à Shreveport.

Le gouverneur Sanders qui était en ville hier matin, a refusé de parler de l'affaire Dillon, déclarant qu'il n'avait rien à dire sur le présent.

Audacieux voleur.

Relevé en surrapt par un bruit insolite à 2 heures du matin, M. Henry Sem, un épicer établi à l'angle des rues Cleveland et Roman, jeta un coup d'œil sous son lit et aperçut un jeune nègre lequel en se voyant découvert tenta de prendre la fuite.

M. Sem s'élança sur le malfaiteur et lui allongea un violent coup de poing à la face.

Celui-ci chancela sous le coup, mais après avoir repris son équilibre s'élança à une fenêtre et disparut dans la rue avant que M. Sem ait eu le temps d'appeler au secours.

Les recherches effectuées dans le voisinage pour retrouver les traces du malfaiteur n'ont donné aucun résultat.

ON DEMANDE.

Un jeune homme comme assistant-maitre d'hôtel ayant quelque expérience. S'adresser au "Steward" de l'Hôtel Grunewald.

Enquête du vérificateur des comptes.

Le vérificateur des comptes d'Etat, M. A. Smith, après une longue enquête, a annoncé jeudi qu'il avait découvert de nombreuses irrégularités dans les comptes de M. James B. Aswell, alors qu'il remplissait les fonctions de Surintendant de l'Instruction Publique de l'Etat. A l'heure actuelle M. Aswell est président de l'Ecole Normale de Natchitoches.

Des explications ont été demandées à M. Aswell, lequel aura entre autres à rendre compte de certaines dépenses qui ne sont représentées par aucun bordereau.

Les nombreux amis de M. Aswell à Baton Rouge et à la Nouvelle-Orléans ont éprouvé une profonde surprise en apprenant ces faits et ont immédiatement déclaré qu'il n'y avait eu de sa part aucune indécence, mais une simple négligence dans la tenue de ses livres.

L'enquête se poursuit et il est probable que dans un jour ou deux on saura si le déficit constaté dans la caisse du Dr Aswell est dû à des détournements ou à une simple erreur de comptabilité.

ARRESTATION.

Harry S. Cummings, un individu recherché par la police de notre ville sous une accusation de vol a été arrêté hier matin à St Bernard par les députés-ahérifs Serpas et Hahn qui l'ont ramené à la Nouvelle-Orléans.

Cummings était employé jusqu'à récemment par la Dixie Brewing Co. et est accusé d'avoir commis un vol de \$15 dans les bureaux de ladite compagnie.

VOL.

Pendant l'absence de Mme Celia Katherine, jeudi dernier, un voleur s'est introduit en sa demeure rue Bourgogne 628, et en a emporté deux bagues évaluées à \$100.

CHUTE.

En traversant la chaussée à l'intersection des rues Royale et Canal hier matin, Mark Josephson, un vieillard de 75 ans, demeurant rue N. Roman 123, et employé chez le bijoutier Louis Michael, rue Royale et Bienville est accidentellement tombé à terre se blessant légèrement au visage.

Occasion exceptionnelle.

On demande des personnes (Messieurs ou Dames) parlant français et anglais, d'excellente tenue, et de bonne éducation pour solliciter des abonnements, tant à la Nouvelle-Orléans qu'en Louisiane et dans les Etats du Sud, pour une nouvelle revue franco-américaine de luxe éditée à Paris. Ne se présenter que munis des meilleures références, ROOM 6056 Audubon Building Nouvelle-Orléans.

AVIS SPECIAL.

Nouvelle-Orléans, 11 août 1910. M. Louis F. Landry, actuellement président de la Banque de l'Empire (People's Bank and Trust Co.), annonce à ses amis et commettants qu'il a été nommé président de la Banque de l'Empire (People's Bank and Trust Co.) et qu'il se fera un plaisir de les servir.

PETITES ANNONCES.

Un jeune garçon d'une quinzaine d'années qui s'est fait des connaissances et se rend utile dans une imprimerie. Philippe, 312 rue Sage de la Beurre. 9 cent.

Beaucoup de personnes demandent de trouver des personnes de confiance et de confiance dans les journaux. M. J. P. P. 726 rue Toulouse. 9 cent.

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES. 123 pieds rue N. Remparts—150 pieds rue Iberville. VOUS Y VERREZ LA PLUS BELLE EXPOSITION DE MEUBLES. FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO., LE MAGASIN DE MEUBLES LE MEILLEUR MARCHÉ EN VILLE. Phone Main 342 UN SEUL MAGASIN. LE GRAND. PAS DE SUCCURSALE.

DECES.

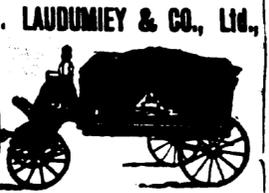
BROCARD—Décédé vendredi, 13 août, à 12:45 heures s. m. Agé de 85 ans 3 mois et 2 jours. Mme Vve FRAUCOIS E. BROCARD, née Marie Pottier, de France, et résidente de cette ville depuis plus de 19 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille ont respectueusement invité à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 14 août 1910, à 10 heures s. m. L'inhumation aura lieu à son domicile, No 1231 rue Indépendance, entre Marais et Urquhart. Enterrément au Cimetière St-Louis No 3 rue de l'Esplanade.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT



Entrepreneur de pompes funèbres No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1042.

F. LAUDUMY & CO., Ltd.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue N. Remparts. PHONE BERKLOCK..... 600

PHONE BERKLOCK 600 EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray, Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeurs. No 1306 AVENUE NORD REMPARTS. Près Esplanade. Voitures pour Bals, Mariages, Pro menades, etc. Enterréments faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone et n'importe quel moment. 1er sept-10r

WHITNEY-CENTRAL NATIONAL BANK. CAPITAL ET SURPLUS \$4,000,000. COMMERCIAL BANK GENERAL. CHANGE ETRANGER, CREDIT COMMERCIAL. TRANSFERTS PAR CABLE. LETTRES DE CREDIT ET CHEQUES DE VOYAGEURS, PAYABLES DANS TOUTES LES PARTIES DU MONDE. Votre Compte, Fort ou Peu Considérable, Recevra la Plus Stricte Attention de cette Banque. WHITNEY-CENTRAL TRUST & SAVINGS BANK 3 1/2 pour cent d'intérêt, composé semi-annuellement, sont payés sur les Dépôts d'Épargne de \$1.00 et plus. WHITNEY-CENTRAL BANK BLDG., Bureaux à louer. S'adresser au Dept. de Location, ou à votre Agent de Propriétés Foncières.

"FROM PARIS" Revue Mensuelle Publiée à Paris par Messieurs MAURICE GANDOLPHE et C. DE MONCADE. Imprimé sur papier spécial et magnifiquement paginé à la main par 51. (Chaque page 100 pages—Format 12 centimètres x 10 centimètres) Artiste abonnez-vous à cette revue par son prix de vente au détail de 1 franc. Publication limitée aux abonnés seulement (aucune vente au numéro). Le nom de l'abonné est gravé en lettres d'or sur la couverture de chaque numéro. "FROM PARIS" est une revue de la plus haute, la plus littéraire et la plus artistique de toutes les revues de la mode actuelle. PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL.....\$30.00. Pour plus amples détails s'adresser à Monsieur A. D'AVERNE, représentant officiel de "FROM PARIS", No 626 Audubon Building, Nouvelle-Orléans. 7 cent.

LES MEILLEURS PIANOS Vendus sur Paiements Faciles au Mois ou à la Semaine. Votre vieux piano pris en échange. GRUNEWALD MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE. 735 RUE DU CANAL.

bos plaisir..... droguer depuis trop longtemps..... et que..... héros pas..... avant un mois, les cis..... francs que..... lettres..... Raigies..... vous serz é donc..... déceurma. Comme vous m'avez dit qu'il y a danger à sous recevoir chez vous..... et moi..... en huit, à cinq heures du soir chez le bistrot qui..... Salet..... On..... salet..... causeur de l'affaire..... exacte, ou sinon, gare au père Jodry Tharet ! "Votre... vous écrivirez..... rémit."

Enfin, la signature elle-même pouvait être interprétée de différentes manières, car on pouvait la supposer complète et alors l'auteur de la lettre s'appelait "Rémitt", ou il manquait une partie de cette signature et il fallait deviner le reste. Un certain mécontentement se manifestait dès le début..... et l'on pouvait reconnaître les premiers phrases de la façon suivante, presque avec la certitude de ne pas se tromper. "Nous en avons assez d'attendre" votre bos plaisir "et vous nous faites" droguer depuis trop longtemps..... "Nous vous" témoins..... et que..... "Nous en vous" lâcherons pas..... Après cette menace et ce rappel d'acclamation, il était question d'une somme d'argent..... mais l'incertitude était grande. S'agissait-il de cinq francs, de cinquante, de cinq cents ou de cinquante mille francs? Le doute était permis. Toutefois, l'espoir compris entre les deux mots, entre le mot "cin....." et le mot "francs" et où se trouvait qu'une trace indistincte, se pouvait peut-être comprendre plus de deux mots, tels que cinq cents, ou cinquante mille..... Jodry-Tharet en était réduit aux conjectures..... Mais étant donné la menace du début qui semblait prouver que cette demande n'était pas la première, le vieillard pensa qu'Hennette n'aurait pas repoussé une demande d'une somme aussi mi-

me que celle de cinq cents francs..... Il pensa donc qu'il s'agissait ou de cinq mille ou de cinquante mille francs. Le nom de Raigies, jeté comme au hasard dans cette lettre, retint longtemps son attention. Et, chose étrange, Jodry Tharet ne fut pas surpris de le voir là..... Le nom de Raigies était mélangé, quoiqu'il voulait à tous les soupçons qui étaient nés en son esprit depuis le jour où il avait surpris, chez Henriette, la visite imprévue du jeune homme. Mais, au-dessus de ce nom, il y avait un mot, et ce mot "lettres" et ce nom "Raigies" sollicitaient chez lui toute une association d'idées..... Les yeux se rappor-taient-elles à l'autre?..... Celui-ci était-il l'auteur de celles là?..... Quelles étaient ces lettres?..... On le signataire faisait-il allusion seulement à celles qu'il avait écrites précédemment et auxquelles, peut-être il se plaçait guait de s'avoir pas reçu de réponse?..... Même incertitude..... Plus loin, une phrase presque entière semblait démontrer qu'Henriette avait reçu des visites dangereuses pour sa sécurité et qu'elle les avait déconseillées..... Mais la fin de la phrase dans laquelle un seul mot manquait, pour qu'elle fût complète, disait que le signataire de la lettre ne parlait pas de son nom personnel, mais qu'il devait avoir

un complice..... Pais, le rendez-vous..... L'heure y était indiquée en toutes lettres..... "Cinq heures du soir....." L'endroit y était indiqué également..... "Chez le bistrot....." Un membre de phrase alors manquait. Peut-être était-ce l'adresse exacte, le numéro ou l'enseigne du marchand de vins. Dans tous les cas, il ne serait pas difficile de découvrir celui-ci. Les deux noms accolés de la rue de la Huchette et de la rue Saint-Sébastien, deux vieilles rues étroites de quartier Latin, tout près du quai et de la place Saint-Michel, spécialement le coin de Paris où les recherches devaient s'exercer. Mais à quelle date, ce rendez-vous? Là encore se trouvait une indication, mais très vague..... "..... rémit....." Cela voulait-il dire: De demain, d'après-demain, de lundi ou d'aujourd'hui en huit?..... Dans tous les cas, cette expression n'est-elle employée que d'un jour de la semaine à un jour égal d'une semaine suivante, et Jodry-Tharet ne voyait pas là un obstacle insurmontable à la découverte qu'il cherchait. Mais sans doute que le secret l'intéressait, lui, le mari, puisque la lettre se terminait, comme elle avait commencé, par une men-

ce: "Gare au père Jodry-Tharet!" Restait enfin la signature. L'écriture grossière et le manque d'orthographe indiquaient déjà la provenance de la lettre, et moins que ce ne fut une double ruse pour dépeindre les recherches, dans le cas justement qui se présentait, c'est-à-dire si la lettre venait à tomber par hasard entre les mains du mari. Jodry-Tharet le pensa mais se hâta de pas à ce soupçon, car l'écriture se semblait pas contrefaite et partait bien d'une main habile, peu habituée à manier la plume. Quant à la signature, était-elle entière dans ce nom: "Rémitt"?..... On bien le feu en avait-il brûlé le commencement? Et fallait-il lire, alors, sans majuscule: "..... rémit" ? On nom et cette association frappait l'oreille du vieillard comme un souvenir lointain. "Oui, se disait-il, j'ai connu autrefois quelqu'un qui devait porter un nom pareil à celui-là, ou s'en rapprochant beaucoup..... Et il me semble que ce nom m'a été familier..... comme s'il avait été porté par quelqu'un de mes entourage et qui a été mêlé à ma vie..... Tout à coup il releva la tête, dans un brusque geste. Il se souvenait. — Jérémitt ! Il se rappelait que c'était le nom d'une jeune paysanne qui

avait été la femme de chambre d'Henriette aux Bois-Murés, avant son mariage. Avant son mariage avec Jodry-Tharet et non après. En effet, la paysanne s'était elle-même mariée, presque au même temps que ce jeune malfaiteur et avait épousé un jardinier du château qui était son cousin germain et portait le même nom qu'elle. Le jardinier avait quitté le service du château quelque temps après pour aller vivre avec sa femme à Selas-Port. De quoi et comment vivait-il? Continuait-il d'exercer son métier de jardinier? Jodry-Tharet l'ignorait. Ces gens se l'intéressaient pas et il les avait perdus de vue complètement. La lettre, dont les morceaux s'étaient devant lui, ne pouvait venir que d'un des deux Jérémitt, de l'homme ou de la femme..... Des deux—moralement—sans doute ils étaient complices. Menace, demande d'argent, était clair et sentait d'une lieue son chantage. Dès lors, Jodry-Tharet, prenant un crayon, reconstruisit à peu près la lettre dans la forme suivante, qui lui permit d'adapter à tous les morceaux. Les membres de phrases d'une certaine longueur, il les inventa, pour tenir l'intervalle des morceaux brisés. C'était le sens général qu'il essayait de comprendre.....

Et voici comme il y parvint et ce qu'il reconstruisit: "Nous en avons assez d'attendre votre bos plaisir et vous nous faites droguer depuis trop longtemps. Vous avez l'air d'oublier que nous vous tenons et que nous ne vous lâcherons pas..... Nous comptons que vous nous procurerez avant un mois les cinq..... francs que nous voulons et contre lesquels nous vous reciterons vos lettres à (ou vos lettres de) M. Renaud Raigies..... Vous serez donc alors bien tranquille, désormais..... Comme vous avez dit qu'il y a danger à sous recevoir chez vous, ma femme et moi, à cause de votre mari, et que nous vous attendons..... en huit, à cinq heures du soir, chez le bistrot qui fait le coin de la rue de la Huchette et de la rue Saint-Sébastien..... On passera dans la petite salle de derrière et là on pourra s'occuper de l'affaire. Et surtout ne manquez pas d'être exacte, ou sinon gare au père Jodry-Tharet..... "Votre dévoué écrivain, "JÉRÉMITT."